

RAPPORT D'ACTIVITES CENTRE DE FORMATION FEDERAL (CFF)

Année 2021

Le Centre de Formation Fédéral inscrit son action dans l'ensemble des axes du projet fédéral :

- La défense des droits et l'accès à la citoyenneté
- L'appui aux accompagnements
- La coopération
- L'appui aux associations

Il a pour objectifs :

- d'offrir une ressource aux personnes, associations, services, établissements, professionnels libéraux, familles...
- de capitaliser, évaluer et diffuser les bonnes pratiques
- de proposer des solutions et d'appréhender le projet de vie de la personne dans une approche novatrice (partenariat personnes porteuses de trisomie 21 / parents / professionnels)

1. Les partenariats

Le centre de formation fédéral entretient des partenariats avec plusieurs organismes :

<p>NEXEM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de formations en sous-traitance dans le cadre d'une convention signée en 2012 (3 formations – 6 jours – 31 stagiaires)
<p>FISAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la convention de partenariat Sollicitation de formateurs de la FISAF dans le cadre de la convention de sous-traitance (1 formation – 2 jours - 9 stagiaires)
<p>CAMPUS (GAPAS) / FISAF / Chaire Autodétermination Université de Québec à Trois-Rivières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse dans le cadre d'un consortium à l'appel d'offres national EPOP. Lot attribué : Hauts de France - Réalisation des premières sessions de formation en 2021 (1 session FISAF, 1 session T21 et 4 sessions Campus) - Ingénierie de formation, pilotage administratif et suivi de projet

<p>CAMPUS (GAPAS) / Chaire Autodétermination Université de Québec à Trois-Rivières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse commune à appel à projet ADAPEI 56 - Premières formations prévues pour 2022.
<p>INSHEA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention lors de la Formation des nouveaux Inspecteurs ASH. - Intervention lors des stages MIN (Module d'Initiative Nationale) auprès des Enseignants Référents. - Formation « piloter un établissement inclusif »
<p>Université Clermont / Auvergne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution aux enseignements du Master « Scolarisation et besoins éducatifs particuliers » - Contribution à la formation des Enseignants qui se destinent à la spécialisation : CAPPEI.
<p>Université et CHU de Bordeaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une formation « Connaissance de la Trisomie 21 » : 25 stagiaires / Formation à distance
<p>Université et CHU de Saint Etienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une formation « Connaissance de la Trisomie 21 » : 15 stagiaires / Formation à distance
<p>Université de Mons</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sollicitation de formateurs pour former les salariés des services T21 du Nord sur le développement du pouvoir d'agir.
<p>CNAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions de S. Ebersold dans le cadre de la formation : « Systèmes Equitables de Coopération »
<p>Education Nationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les mercredis de l'ASH - Calvados (ingénierie, élaboration du programme et recherche d'intervenants). Formation annulée au dernier moment pour cause de COVID. Report prévu : juin 2022
<p>FIRAH</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des membres du CNCPPH : 2 sessions en distanciel (éco-système du CNCPPH et initiation au FALC). - Réalisation des livrables publiés sur le site du CNCPPH (3 vidéos)

2. Le pilotage de l'activité

- ⇒ Le Comité de pilotage renouvelé en janvier 2018 et modifié en 2021 se compose de : Bernadette CELESTE, Bruno DEPELLEY, Anne LENORMAND, Nathanaël RABALAND, Audrey SERRE. Jean Loup PULICANI, trésorier, le Directeur Général et le responsable du Centre de Formation sont des invités permanents.

En 2021, le Comité de Pilotage s'est réuni trois fois pour traiter des sujets suivants :

23 Mars	Compte Administratif / Rapport d'activité Certification : vers une démarche qualité formalisée EPOP et Projet CNSA / Formation des Pairs Catalogue, dématérialisation Demande de formation de formateurs de l'ADAPEI du Doubs. Formation pour les Etablissement de la TEPPE Offre de formation FALC (recherches de formateurs, labellisation...) Evolution des formations "connaissance de la trisomie 21" Formation Cellule d'écoute
25 Mai	Déploiement National projet Formations Inclusive T21 06 Journée des Médecins / Formation Médicale Formation Connaissance de la T21 Recrutement Webinaire des formateurs Communication du Centre de formation Plan d'amélioration continue de la qualité
21 Juin	Validation des plaquettes Point sur les ventes Recrutement

3. La Qualité

Le Centre de formation a été certifié QUALIOPi en 2021.

Les éléments de qualité sont vérifiés lors des réunions de coordination de l'équipe du CFF : recueil des demandes des stagiaires, auto-évaluation des acquisitions, questionnaires de satisfaction, questionnaires pour les formateurs et les managers.

Un plan d'amélioration continue de la qualité a été produit et mis en place pour une première évaluation en février 2021.

Il est prévu deux dates d'évaluation annuelle. Une en février et une en août de chaque année.

Source Digiforma : Moyenne des évaluations stagiaires 2021

Valeurs / 10	2021	2020	2019
Evaluation pré formation	8,6	8,6	8,7
Evaluation à Chaud	8,0	7,1	10,0
Evaluation à froid	6,5	7,4	6,6
Score global	8,3	7,9	8,7

4. Développement des formations et communication

L'année 2021 a été elle aussi fortement impactée par la crise sanitaire. Cela a induit le report d'un grand nombre de formations sur le dernier trimestre 2021, les clients souhaitant utiliser leurs crédits de formation avant la fin de l'année. Ce report a entraîné un surcroît d'activité dans un contexte de sous-effectif.

La communication du CFF a connu une grande évolution avec la décision de ne plus éditer de catalogue « papier », au profit d'une pochette du Centre de formation, comprenant des documents de présentation : domaines de formations, retours qualité, modalités. Ce document, plus évolutif, a été adressé à notre base client (3500 exemplaires). Il est complété par le catalogue en ligne, qui présente les maquettes de formation habituelles.

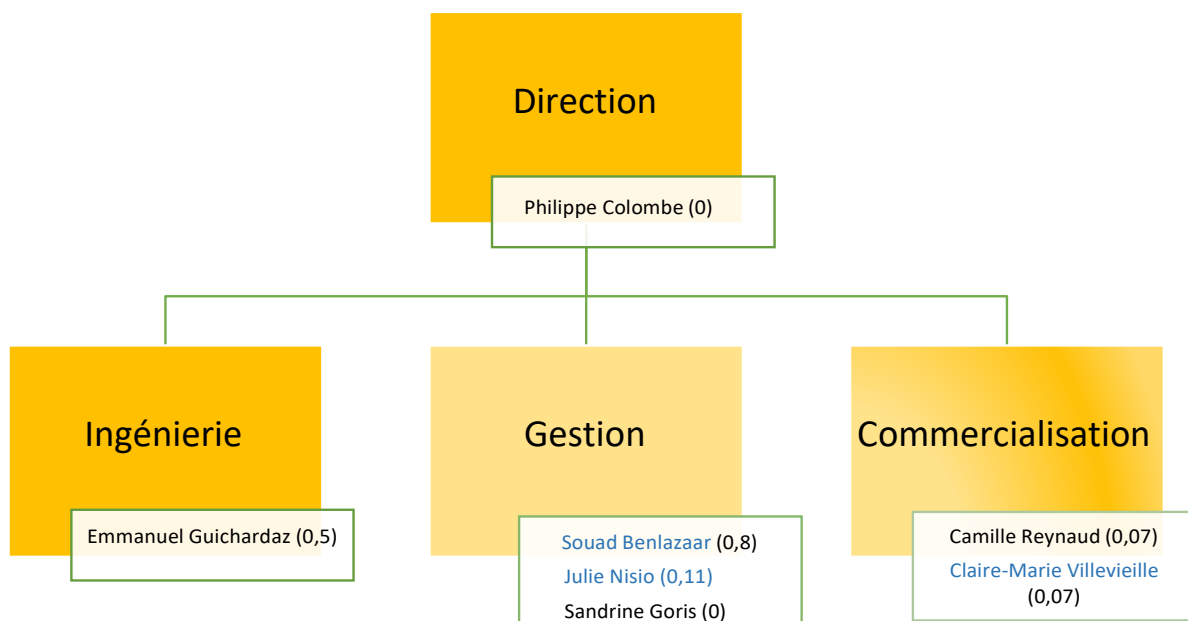
5. Les acteurs :

⇒ Les Salariés

Emmanuel GUICHARDAZ (responsable CFF), Souad Benlazaar (Assistante formation), Julie Nisio (Gestionnaire de formation à compter du 22 novembre 2021).

⇒ Viennent en appui : Philippe Colombe, Direction générale, Sandrine Goris (Comptabilité), et Claire-Marie Villeveille (Commercialisation) jusqu'au 31 août 2021.

Organigramme 2021 :



⇒ Les formateurs

32 formateurs occasionnels animent les formations dispensées par le CFF.

Une formatrice a été recrutée pour les formations FALC. Une formation de futurs formateurs FALC a également été mise en place début 2022.

Parmi les formateurs, il y a des professionnels des services TRISOMIE 21, des universitaires, des professionnels de la santé ou de l'éducation, des adhérents des associations TRISOMIE 21, des organismes partenaires.

6. Le bilan pédagogique et financier

D'après le tableau de suivi de l'activité du Centre de formation, le CA 2021 s'élève à 137 711,05 euros pour 6 114 heures de formations réalisées et 508 stagiaires (*source BPF*)

Chiffre d'affaire total : 137 711,15 € (contre 78 892 € en 2020)

- 12 Formations intra réseau (T21) pour un chiffre d'affaire de 34 167 €
- 30 Formations intra (hors réseau) pour un chiffre d'affaire de 75 074 €
- 5 Formations inter pour un chiffre d'affaire de 28 470 €

Nombre de jours assurés par Emmanuel Guichardaz : 8 (INSHEA : 4 jours ; UCA : 1 jour (Cappei) ; Connaissance de la trisomie 21 Bordeaux : 1 jour ; Saint-Etienne 1 jour ; Pour Asso T21 : 1 jour)

Nombre de jours assurés par Philippe Colombe : 2 (UCA : 1 jour ; CREAL : 1 jour ; T21 France ; 2 heures)

32 formateurs ont assuré les journées de formation

Comparatif

	2017	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaire	221 233 €	228 946 €	152 548 €	78 892 €	137 711 €
% Formations intra hors réseau (en Chiffre d'affaire)	44 %	34 %	65 %	58 %	54 %
% Formation intra réseau (en Chiffre d'affaire)				11 %	25 %
% Formation inter (en Chiffre d'affaire)		17 %	25 %	31 %	21 %
Nombre de jours de formation	158,5	168,5	110	86	
Nombre d'heures de formation	13 163	16 682	9 165	3 340,5	6 114*
Nombre de stagiaires	1 279	1 132	857	350	508*

**ne sont considérées cette année que les heures faites et les stagiaires comptabilisés dans le cadre de la formation professionnelle entrant dans le cadre du Bilan Pédagogique et Financier – il y eu changement d'outil de comptabilisation entre 2019 et 2021 pouvant expliquer des écarts entre deux années. En cours d'amélioration pour 2022.*

7. Analyse de l'activité par type

Les actions liées au **fonctionnement du service** regroupent :

- La démarche de certification comprenant la mise en conformité du service
- L'ingénierie de Formation pour des formations encore non commercialisées
- L'organisation et l'évaluation des formations commercialisées (la part la plus importante du temps de fonctionnement du Service)
- La Gestion des formateurs et la formation des salariés aux outils
- La Communication du CFF (Visuels, Newsletter, Catalogue)
- La facturation et le contrôle budgétaire
- Les Travaux administratifs (classements et archivages, courrier, ...)
- L'élaboration du Bilan Pédagogique et Financier
- Le pilotage et la coordination

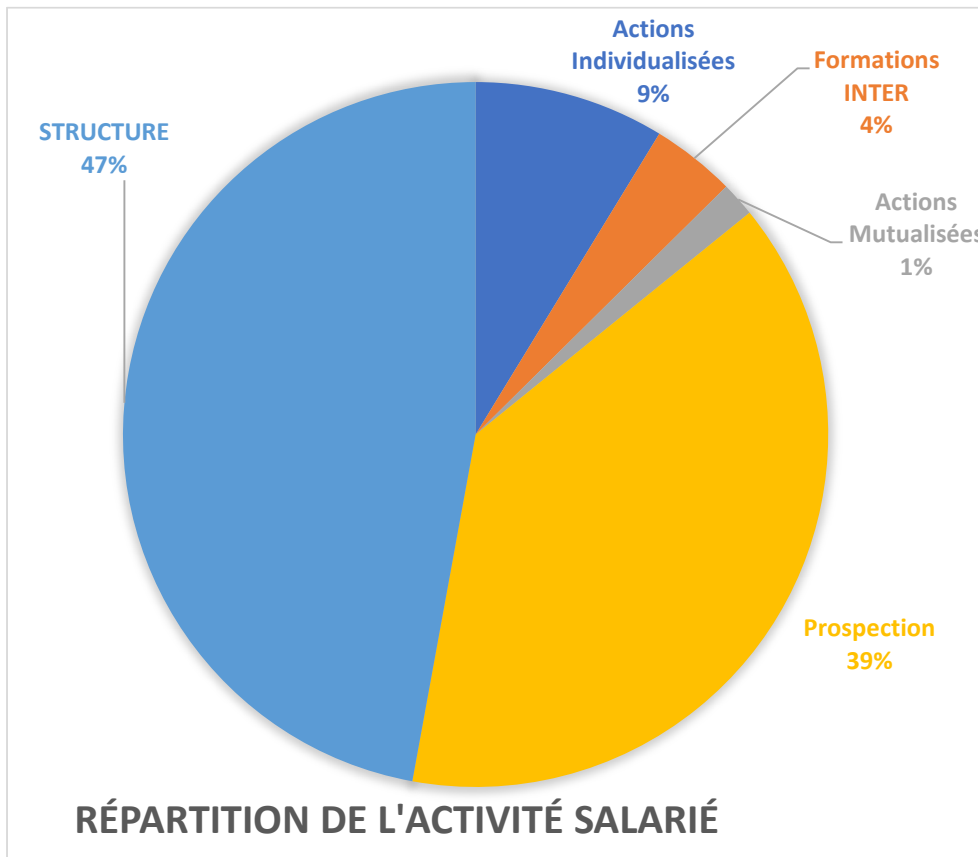
Elles représentent 47% du temps de travail des personnels permanents [49% en 2020]

A ces temps de travail liés à la gestion de la structure viennent s'ajouter le temps consacré à la **prospection** (39%) [27% en 2020].

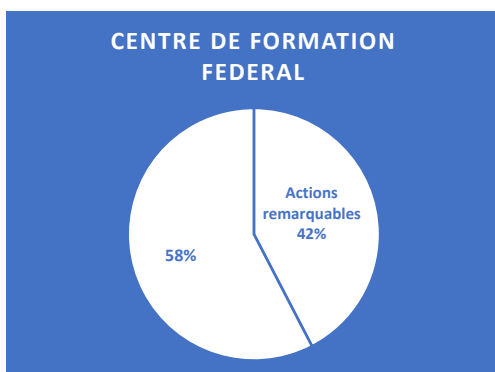
Les temps consacrés aux formations à destination de notre réseau (actions individualisées 9% [5% en 2020]) de même que les formations « inter » (Il s'agit majoritairement cette année du temps consacré à la formation Connaissance de la Trisomie 21 – 4% [14% en 2020] - sont également repérées dans le graphique ci-après.

Enfin, une part des actions qui ont pour bénéficiaire l'ensemble du réseau sont qualifiées d'actions mutualisées (1%) [5% en 2020] parmi lesquelles on trouve les projets spécifiques dans lesquels le centre de formation est investi pour des développements futurs :

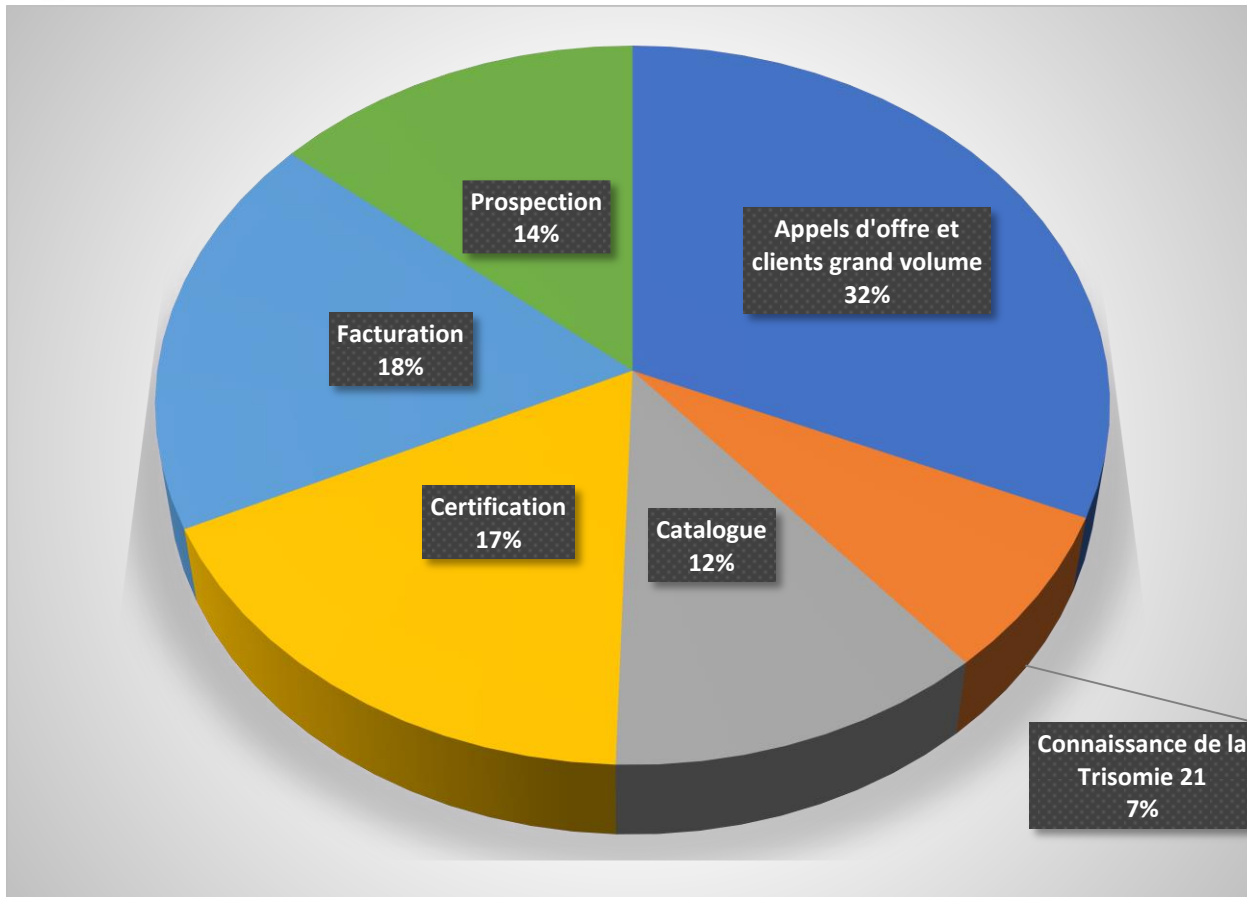
- EPOP – Mise en œuvre de formations dont le sujet est la pair-aidance en coopération avec le GAPAS, la FISAF et la chair Autodétermination du Québec
- CETAF – Expérimentation dans deux centres de santé pour adapter la consultation aux personnes avec T21. Formation des professionnels accueillants.



8. Analyse par projet



Des actions dites « remarquables » permettent d'établir des tendances sur l'activité du centre de formation. Elles représentent 42 % de l'activité [35% en 2020], toute action confondue. Nous présentons ci-après cette analyse par projet.



Appels d'offre et clients grand volume : Sont regroupés dans cette catégorie les travaux réalisés pour l'ALGED ; l'INSHEA ; OCELLIA ; Projet Formations Inclusives dans les Alpes Maritimes ; le CETAF ; EPOP ; la FIRAH.

9. Commentaires sur le Compte de résultat 2021

Le total des charges s'élève à **177 843 €**

Le total des produits s'élève à **190 736 €**

L'exercice 2021 est excédentaire de **12 893 €**

Les produits :

Produits de formation : Le chiffre d'affaire de 137 711 € est inférieur de 50 000 € au prévisionnel 2021. Malgré une forte activité du Centre de Formation au dernier trimestre, nous n'atteignons pas l'objectif du fait d'une crise sanitaire qui a perduré la moitié de l'année 2021.

Subventions :

- Subvention Education Nationale (50% de la somme totale) soit 50 000 €

Les charges :

Trois clés de répartition budgétaires ont été appliquées, l'une prenant en compte la superficie occupée par le Centre de Formation dans les locaux de T21 France ; une prenant en compte le nombre de salariés de la structure et une qui concerne la part budgétaire du service par rapport aux autres services.

Pour la première clé, les comptes « Location Mobilière » ; « Entretien et réparations » et « Assurances » ont été considérés.

Pour la seconde clé, les comptes « Location Immobilière », « Frais d'affranchissement », « Frais de télécommunication » ont été considérés.

Pour la troisième clé, il s'agit des honoraires du Commissaire aux Comptes

La **masse salariale** (salaires, taxes salariales, charges) porte sur trois catégories de personnels :

- Les formateurs occasionnels qui optent pour un CDD dont la durée est égale à celle de la formation
- Les personnels permanents, tels que répartis comme suit (le nombre d'ETP est lissé sur l'année) :
 - Directeur - 0 ETP
 - Responsable pédagogique - 0,5 ETP
 - Comptable - 0 ETP
 - Gestionnaire de formation - 0,8 (Contrat Aidé) + 0,11 ETP
 - Commercialisation – 0,07 ETP
 - Un personnel en apprentissage (commercialisation) pour 0,07 ETP

Le centre de formation a bénéficié d'une subvention pour un contrat aidé pour un montant de 3 025,33 €

Conclusion

La fin de l'année 2021 a permis de compenser en partie la baisse de l'activité due à la crise sanitaire.

Un certain nombre de formations a pu être maintenu en visio-conférence, grâce à l'acquisition d'une licence « Zoom » dédiée au CFF, et une plus grande maîtrise de ces outils par les formateurs.

Les formations « connaissance de la trisomie 21 », réalisées en partenariat avec les CHU et Bordeaux et Saint-Etienne, sont passées intégralement en distanciel, ce qui a permis d'augmenter et de diversifier le nombre de participants.

La certification QUALIOPi impose maintenant de veiller à l'amélioration continue de la qualité. Le COPIL du CFF doit inscrire à l'ordre du jour un bilan qualité deux fois par an.

L'équipe du CFF devra être stabilisée avec deux salariés présents au siège (Responsable et Assistante de Gestion et Commercialisation

Plus encore que les années précédentes, une partie de l'activité du Centre de formation est consacrée à répondre à des appels à projets qui nécessitent une forte ingénierie pédagogique et des coopérations avec d'autres partenaires (EPOP, formation CNCPPH, LA TEPPE, ADAPEI 56, ALGED ...)

En 2022, plusieurs enjeux sont donc à prendre en compte

- Le maintien du niveau d'exigence du référentiel de certification QUALIOPi pour un audit de contrôle ;
- Un travail sur le modèle économique des formations co-animées,
- La consolidation des partenariats historiques et des nouveaux partenariats engagés ces deux dernières années.